Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds Au 30 juin 2023

Fonds de revenu équilibré Lysander



Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient sextaines déclarations dites

du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds de revenu équilibré Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2023, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2023. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St, Suite 3037, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le portefeuille du Fonds comprend une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres. En tant que gestionnaire de portefeuille, Canso Investment Counsel Ltd.

(« Canso ») est responsable de la répartition globale de l'actif et de la gestion de la trésorerie du portefeuille du Fonds.

Les titres à revenu fixe peuvent comprendre des titres de créance de gouvernements, d'agences gouvernementales, d'agences supranationales, de sociétés, de fiducies et de sociétés en commandite établies n'importe où dans le monde. Les titres à revenu fixe sont sélectionnés en fonction d'une méthode « ascendante » axée sur les titres particuliers et utilisant une évaluation du rendement futur prévu par opposition au risque. La pondération d'un titre donné dans le portefeuille du Fonds sera également fondée sur une évaluation du risque de perte de valeur maximum du cours du titre en cas de faillite ou d'événement semblable. Il n'existe aucune limite quant au pourcentage du portefeuille à revenu fixe du Fonds qui peut être investi dans des titres auxquels une agence de notation a donné une note inférieure à BBB ou qui n'ont pas été notés.

Les avoirs en actions peuvent être composés de titres de capitaux propres émis n'importe où dans le monde. L'approche en matière de placement est fondée sur la sélection d'un portefeuille d'actions qui est estimé correspondre à une combinaison de critères de sélection fondamentale qualitative, de paramètres financiers intéressants et d'autres caractéristiques favorables.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

Résultats d'exploitation

Au cours de la période, Canso a utilisé sa méthode ascendante pour acheter et vendre des titres pour le Fonds. Le positionnement et les rendements du Fonds respectent son objectif et ses stratégies de placement fondamentaux.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le Fonds a généré des rendements de 2,0 % pour la série A et de 2,4 % pour la série F.

Au 30 juin 2023, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 4,1 M\$, comparativement à environ 4,0 M\$ au début de la période.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Au cours du deuxième trimestre, les rendements des obligations d'État ont augmenté à mesure que la crise bancaire américaine se résorbait et que l'économie prouvait sa résilience malgré la hausse des taux d'intérêt. Au début de la période, les obligations avaient connu une remontée alors que les investisseurs s'inquiétaient d'un possible effondrement des banques régionales américaines et de l'incidence que cela pourrait avoir sur le flux de crédit vers les ménages et les entreprises. Les rendements ont par ailleurs connu une autre remontée à la fin du trimestre en raison des nouvelles économiques favorables, incluant la résolution du débat sur le plafond de la dette aux États-Unis. Le marché de l'emploi demeure robuste, et l'inflation demeure très élevée, même si elle est en baisse. L'optimisme a gagné certains investisseurs qui croient que la Réserve fédérale américaine peut maîtriser les hausses de prix sans pousser l'économie à la récession. D'autres investisseurs font plutôt remarquer que la courbe des rendements demeure inversée, et que les rendements des obligations à court terme sont plus élevés que les rendements des obligations à long terme. En général, l'inversion de la courbe des rendements précède une récession économique.

Les écarts de taux sur les obligations de sociétés se sont resserrés au cours du trimestre, mais la hausse sous-jacente des rendements des obligations d'État s'est traduite par un rendement de 3,2 % pour l'indice des obligations de sociétés américaines depuis le début de la période. L'indice des

obligations américaines à rendement élevé a affiché un rendement de 5,4 % depuis le début de la période. L'indice obligataire universel FTSE Canada a affiché un rendement de 2,5 % depuis le début de la période, et l'indice des obligations de sociétés FTSE a affiché un rendement de 3,0 % depuis le début de la période.

Au début du mois de juin, la Banque du Canada a surpris les marchés en augmentant son taux cible de financement à un jour à 4,75 %, alors qu'elle ne l'avait pas augmenté à la suite des deux séances de délibérations précédentes. La Banque centrale a admis que l'inflation demeurait obstinément élevée. La croissance a été solide en ce qui a trait à la consommation et aux services, et les dépenses consacrées aux biens sensibles aux taux d'intérêt, incluant l'habitation, ont augmenté. La demande de main-d'œuvre demeure élevée et, malgré la hausse de l'immigration, les nouveaux travailleurs ont trouvé de l'emploi. La Banque du Canada considère que sa politique monétaire n'est pas suffisamment restrictive pour ramener durablement l'inflation au taux cible de 2 %.

Puisque les risques de crédit et de taux d'intérêt sont demeurés élevés, le volet revenu fixe du Fonds maintient une importante position en titres gouvernementaux liquides à court terme. La pondération en titres du gouvernement fédéral dans le portefeuille est de 25,3 %. La pondération en titres assortis de la notation BBB ou d'une notation inférieure est de 16,9 %, et la pondération en titres assortis de la notation AAA ou AA est de 32,7 %. Les positions liquides de meilleure qualité permettront au Fonds de profiter des occasions futures sur le marché.

Le Fonds poursuit sa stratégie consistant à n'augmenter la duration que s'il considère obtenir une compensation adéquate pour l'augmentation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La duration du Fonds est de 0,8 an à la fin de la période.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 17 427 \$ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2023 (30 juin 2022 – 17 731 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 8 700 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2023 (30 juin 2022 – 8 821 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

Faits saillants financiers

_	4	:	_	^
2	e	rı	e	Д

Période close le	30 juin 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021		31 décembre 2020	31 décembre 2019		31 décembre 2018
Actif net par part1								
Actif net au début	11,49 \$	12,82	\$ 11,13	3 \$	10,71	\$ 9,68	\$	10,88 \$
Activités d'exploitation :	-			-				•
Total des produits	0,35	0,35	0,35	5	0,39	0,37		0,36
Total des charges	(0,12)	(0,24)	(0,25	5)	(0,22)	(0,22)		(0,22)
Profits (pertes) réalisés	0,58	0,79	0,58	3	(0,32)	(0,22)		(0,34)
Profits (pertes) latents	(0,57)	(1,62)	1,10)	0,76	1,22		(0,84)
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,24 \$	(0,72)	\$ 1,78	3 \$	0,61	\$ 1,15	\$	(1,04) \$
Distributions :								•
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,02) \$	(0,06)	\$ -	- \$	(0,01)	\$ -	\$	- \$
À partir des dividendes	(0,09)	(0,07)	(0,09	9)	(0,16)	(0,12)		(0,17)
À partir des gains en capital	-	(0,47)	-	-	-	_		-
Total des distributions ^{2, 3}	(0,11) \$	(0,60)	\$ (0,09	9) \$	(0,17)	\$ (0,12)	\$	(0,17) \$
Actif net à la fin ^{2, 3}	11,62 \$	11,49	\$ 12,82	2 \$	11,13	\$ 10,71	\$	9,68 \$
Ratios et données supplémentaires								
Valeur liquidative4	6 715 \$	6 580	\$ 6 972	2 \$	6 010	\$ 5 686	\$	5 080 \$
Parts en circulation	578	573	544	1	540	531		525
Ratio des frais de gestion ⁵	2,06 %	1,99	% 1,98	3 %	1,99	% 1,94	%	1,96 %

Ratios et données supplémentaires											
Valeur liquidative ⁴	6 715	\$	6 580	\$	6 972	\$	6 010	\$	5 686	\$	5 080 \$
Parts en circulation	578		573		544		540		531		525
Ratio des frais de gestion ⁵	2,06	%	1,99	%	1,98	%	1,99	%	1,94	%	1,96 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	2,89		7,05		2,39		2,61		2,77		3,14
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	42,73		84,97		56,99		119,60		34,10		61,10
Ratio des frais d'opération ⁷	0,04		0,18		0,13		0,10		0,20		0,20
Valeur liquidative par part, à la fin	11,62	\$	11,49	\$	12,82	\$	11,13	\$	10,71	\$	9,68 \$

Notes

- 1 Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- 2 L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- 3 Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- 4 Données à la fin de la période indiquée.
- 5 Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 6 Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- 7 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

Série F

Période close le	30 juin 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actif net par part ¹						
Actif net au début	10,84 \$	12,85 \$	11,15 \$	10,73 \$	9,70 \$	10,88 \$
Activités d'exploitation :					<u> </u>	
Total des produits	0,21	0,32	0,35	0,39	0,37	0,36
Total des charges	(0,06)	(0,15)	(0,15)	(0,13)	(0,13)	(0,14)
Profits (pertes) réalisés	0,55	0,68	0,59	(0,32)	(0,22)	(0,34)
Profits (pertes) latents	(0,43)	(2,04)	1,11	0,83	1,03	(0,85)
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation ²	0,27 \$	(1,19) \$	1,89 \$	0,77 \$	1,05 \$	(0,97) \$
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,07) \$	(0,09) \$	(0,04) \$	(0,04) \$	- \$	- \$
À partir des dividendes	(0,08)	(0,10)	(0,16)	(0,23)	(0,23)	(0,22)
À partir des gains en capital	-	(0,63)	-	-	-	-
Total des distributions ^{2, 3}	(0,15) \$	(0,82) \$	(0,20) \$	(0,27) \$	(0,23) \$	(0,22) \$
Actif net à la fin ^{2, 3}	10,97 \$	10,84 \$	12,85 \$	11,15 \$	10,73 \$	9,70 \$

Ratios et données supplémentaires											
Valeur liquidative ⁴	4 143 380	\$	4 041 849	\$	4 457 681	\$	3 775 428	\$	3 182 399	\$	1 555 179 \$
Parts en circulation	377 821		372 723		347 005		338 516		296 473		160 298
Ratio des frais de gestion ⁵	1,15	%	1,15	%	1,14	%	1,15	%	1,12	%	1,14 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	1,98		1,65		1,54		1,78		1,93		2,33
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	42,73		84,97		56,99		119,6		34,1		61,10
Ratio des frais d'opération ⁷	0,04		0,18		0,13		0,10		0,20		0,20
Valeur liquidative par part, à la fin	10,97	\$	10,84	\$	12,85	\$	11,15	\$	10,73	\$	9,70 \$

Notes

- 1 Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- 2 L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- 3 Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- 4 Données à la fin de la période indiquée.
- 5 Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- 6 Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- 7 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

Frais de gestion

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 50 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujetti le 31 décembre 2015. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Rendements annuels

Série A



Série F



¹ Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin.

Fonds de revenu équilibré Lysander Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2023

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Gouvernement du Canada (titres de créance)	22,9 %	Actions canadiennes	24,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,8	Titres à revenu fixe canadiens	39,6
Corporation TC Énergie (actions)	5,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,8
Société Financière Manuvie (actions)	5,5	Titres à revenu fixe étrangers	15,2
BCE Inc. (actions)	5,4	Obligations indexées sur l'inflation	0,8
Financière Sun Life inc. (actions)	5,4	Titres adossés à des créances hypothécaires	3,6
Air Canada (titres de créance)	3,7	Autres actifs moins les passifs	0,6
Enbridge Inc. (actions)	3,7	Actions privilégiées	6,2
The Goldman Sachs Group, Inc. (titres de créance)	2,3	Placements privés	0,2
General Electric Co. (titres de créance)	2,0	Actions américaines	1,8
Scotia Capital (titres de créance)	1,8	Total	100,0
Banque de Nouvelle-Écosse (titres de créance)	1,8	Composition sectorielle	
Fiducie du Canada pour l'habitation (titres de créance)	1,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,8
Credit Suisse Group Ag (titres de créance)	1,6	Services de communications	6,0
Spirit Aerosystems Inc. (titres de créance)	1,6	Produits de consommation discrétionnaire	8,9
Compagnie Crédit Ford du Canada (titres de créance)	1,6	Produits de consommation courante	4,2
Avis Budget Car/Finance (titres de créance)	1,6	Énergie	12,8
La Banque Toronto-Dominion (titres de créance)	1,5	Services financiers	27,1
Uni-Select Inc. (actions)	1,4	Secteur gouvernemental	25,3
Pacific Life Global Funding II (titres de créance)	1,3	Produits industriels	6,9
Bombardier Inc. (titres de créance)	1,3	Technologies de l'information	0,4
TransCanada Pipelines (titres de créance)	1,2	Autres actifs moins les passifs	0,6
Nav Canada (titres de créance)	1,2	Total	100,0
Banque Royale du Canada (titres de créance)	1,2	Total	100,0
Les Compagnies Loblaw limitée (actions)	1,1		
Total	86,2 %		



3080 Yonge Street, Suite 3037 Toronto (Ontario) M4N 3N1 www.lysanderfunds.com